

RAPPORT DE GESTION ET COMPTES 2024

Préavis Municipal n° 5 / 2025



Table des matières

1. INTRODUCTION	5
2. CONSEIL GENERAL.....	5
3. ADMINISTRATION GENERALE.....	6
4. SOCIETE LOCALE	7
5. ARCHIVES.....	7
6. COMPTES	8
7. BATIMENTS	8
8. INFORMATIQUE	8
9. DOMAINES ET ESPACES VERTS	9
10. EAU ET STATION D'EPURATION.....	10
11. PORT À SEC.....	11
12. PLAGE / CAMPING COMMUNAL / CIMETIERE	11
13. URBANISME – POLICE DES CONSTRUCTIONS.....	11
14. MOBILITE	15
15. VOIRIE, DECHETS, TRAVAUX.....	16
16. MANIFESTATIONS	17
17. CONTRÔLE DES HABITANTS.....	19
18. SUBVENTIONS COMMUNALES	20
19. ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES.....	20
20. AFFAIRES SOCIALES.....	21
21. LOCATIONS DE SALLES	21
22. POLICE	22
23. COMMENTAIRES RELATIFS AUX COMPTES 2024	23
24. CONCLUSIONS	25

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte

Vous trouverez la liste des abréviations en fin de document.

Au Conseil général d'Allaman

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi du 28 février 1956 sur les communes (LC), du Règlement sur la comptabilité des communes (RCCom) et du règlement du Conseil général d'Allaman, la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes de la Commune arrêtés au 31 décembre 2024.

MUNICIPALITE

La Municipalité a siégé 46 fois en séance ordinaire du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Monsieur Patrick Hassler	Syndic
Madame Evelyne Erb	Vice-syndique
Monsieur Jacques Cauderay	Municipal
Monsieur Colin Compondu	Municipal
Monsieur Patrick Guex	Municipal



de gauche à droite : Jacques Cauderay, Municipal - Colin Compondu, Municipal - Evelyne Erb, Municipale - Patrick Hassler, Syndic Patrick Guex- Municipal
Photo : Valentin Flauraud

En novembre, M. Patrick Hassler a malheureusement été fortement atteint dans sa santé ce qui l'a contraint à un arrêt de ses activités. En son absence, les tâches de son dicastère ont été réparties entre les municipaux.

REPARTITION DES DICASTERES du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

M. Patrick HASSLER Syndic	Administration générale / Personnel communal Urbanisme / Constructions Police des constructions Sécurité publique / Police PDCom / PAC Littoral Parc
M. Jacques CAUDERAY Municipal	Routes / Services Industriels Assainissement / Déchets Réseau d'eau et égouts Routes parking et signalisation routière STEP / PGEE SDIS – Étraz Région Procédés de réclame
M. Colin COMPONDU Municipal	Bâtiments communaux (Exploitation, entretien, rentabilité) Location de salles Énergies renouvelables / Développement durable Finances / Portefeuille assurances Informatique
Mme Evelyne ERB Vice-syndique	Communication / Manifestations Domaines / Espaces verts Port à sec de la Pêcherie / Digue Plage / Camping / Cimetière Demandes abattage arbres protégés
M. Patrick GUEx Municipal	Écoles / ASSAGIE Cohésion social / ARASMAC Église / Culte Refuge intercommunal Protection civile (ORPC) Transports publics

1. INTRODUCTION

Durant l'année 2024, la Municipalité a déposé 11 préavis énumérés dans le tableau ci-dessous; six d'entre-eux ont consisté à solliciter des crédits d'ouvrage (ex: fontaines, éclairage public) ou d'études.

2. CONSEIL GENERAL

Rapport des activités

4 conseils généraux :

Les 18 mars, 17 juin, 7 octobre et 9 décembre.

Les conseils généraux de mars, juin et octobre se sont déroulés à la salle de la Grande Ecole au milieu du village et en décembre à la Grande Salle en face de la Gare d'Allaman.

Monsieur Frédéric Baumgartner a été réélu à la Présidence du Conseil général et une nouvelle secrétaire a été engagée.

11 préavis ont été présentés

Préavis	Conseil général du	Accepté ou refusé
Préavis 1-2024 : Route de la Plage, concept de stationnement – Demande de crédit de CHF 85'000.-	18 mars 2024	Amendé
Préavis 2-2024 : Modifications des statuts de l'ASSAGIE	18 mars 2024	Accepté
Préavis 3-2024 : Demande de crédit de CHF 65'000.- afin de procéder à la modernisation de l'éclairage public	18 mars 2024	Accepté
Préavis 4-2024 : Demande de crédit d'étude préliminaire de CHF 11'000.- pour la rénovation intérieure du bâtiment communal sis Grand-Rue 21	18 mars 2024	Accepté
Préavis 5-2024 : Rapport de gestion et comptes 2023	17 juin 2024	Accepté
Préavis 6-2024 : Demande de crédit de CHF 60'000.- pour la mise aux normes incendie de la Grande Salle	7 octobre 2024	Accepté
Préavis 7-2024 : Demande d'un crédit d'étude de CHF 41'000.- pour la rénovation complète du bâtiment communal sis Grand-Rue 21	7 octobre 2024	Accepté
Préavis 8-2024 : Budget 2025	9 décembre 2024	Accepté
Préavis 9-2024 : Statuts de l'association intercommunale – Protection civile District de Morges	9 décembre 2024	Accepté
Préavis 10-2024 : Demande de crédit complémentaire de CHF 35'720 pour l'amélioration de l'éclairage public à l'entrée Nord du Village	9 décembre 2024	Accepté
Préavis 11-2024 : La refonte du règlement intercommunal relatif à la taxe de séjour et à la taxe sur les résidences secondaires du district de Morges (2020) en Règlement relatif à la taxe de séjour et à la taxe sur les résidences secondaires	9 décembre 2024	Accepté

Motions et postulat

La motion déposée le 6.12.2020 par Jacques Cauderay relative à la modification du règlement du Conseil général est en suspens.

La motion et postulat du 30. 07.2023 « Pour la promotion active de l'art et de la culture dans la commune d'Allaman » déposés au Conseil général le 02.10.2023 par les Conseillers et la Conseillère Vladimir Schanz, Joseph Da Silva et Océane Schanz ont été traités et classés sur décision du Conseil général du 17 juin.

3. ADMINISTRATION GENERALE

Greffe municipale

Le Secrétariat municipal remplit toujours sa mission principale, à savoir assurer le suivi des séances de Municipalité. Cette mission consiste essentiellement à rédiger les procès-verbaux de la séance de la Municipalité et à préparer les écrits qui découlent des décisions municipales. Le Secrétariat municipal assure aussi l'accueil téléphonique de la Commune ainsi que la réception auprès de laquelle chacun peut s'adresser pour poser des questions et avoir des renseignements de tout ordre.

Personnel communal

M. Jean-David Piguet, employé à temps plein au service de la voirie, a été absent pour raison de santé à partir du 27.08.2024.

Grâce à une solidarité intercommunale, nous avons proposé du temps partiel à deux employés de Perroy et de Féchy afin de prêter main forte à M. Eric Perret, employé à 30%. Le contrat de M. Perret se terminant à la fin de l'année, nous avons décidé d'engager un nouvel employé communal à temps plein en la personne de M. Raul Carapinha. Nous sommes reconnaissants envers M. Perret qui a poursuivi son mandat en décembre afin d'assurer la transmission du travail.

Nonagénaires

En 2024, deux citoyennes ont célébré leurs 90 ans ; le Syndic a eu le privilège de passer un moment chaleureux auprès de chacune des deux nonagénaires, et de leur remettre un cadeau au nom de la Municipalité.

Repas des bénévoles

Nous sommes reconnaissants envers Madame Gonvers, Messieurs Berger, Clerc, Francioli, Reymond et Vontobel d'œuvrer en tant que bénévoles pour la Commune. Le 22 avril, nous les avons invités pour les remercier officiellement de leur soutien tout au long de l'année, que ce soit pour les obsèques ou pour les visites auprès de nos aînés.

Naturalisation

Deux dossiers de naturalisation ont été traités en 2024.

La Municipalité a reçu deux habitants dans le cadre d'entrevues qui font partie intégrante de la procédure de naturalisation. Ces deux personnes, à fin 2024, n'avaient pas encore reçu leur naturalisation, le processus prend entre 18 et 24 mois.

Visite du Préfet

En date du 20 mars, Monsieur Boris Cuanoud, Préfet du District, a effectué la visite annuelle de notre Commune.

Dans ce cadre, les documents et registres ci-dessous ont été consultés :

1. Documents du Conseil Général
2. Documents de la Municipalité et son administration
 - Bourse communale
 - Contrôle des habitants
 - Greffe municipal.

Assemblées des Syndics du District de Morges

Participation à plusieurs assemblées des Syndics du district organisées par le Préfet, lors desquelles des présentations touchant divers domaines ont eu lieu ; ces assemblées favorisent l'échange d'informations entre la Préfecture, les Syndics, et autres participants invités.

4. SOCIETE LOCALE

L'ADAA, Association de développement et d'animation d'Allaman a organisé en 2024 la fête d'Halloween et a tenu le bar à la Plage à l'occasion de notre fête nationale.

5. ARCHIVES

Les archives communales sont tenues par la société Pro Archives. Elle est mandatée pour trier, classer, épurer et inventorier les archives communales dans le respect de la loi vaudoise sur l'archivage (Larch).

En 2024, ces archivistes professionnels ont réalisé les tâches suivantes :

Traitement des documents

- Nombre de classeurs épurés et reconditionnés : 45 ;
- Nombre de documents épurés et reconditionnés : 0,20 ml ;
- Nombre de dossiers épurés et reconditionnés : 169 ;
- Nombre de boîtes épurées et reconditionnées : 1 ;
- Nombre de dossiers de la police des constructions épurés et reconditionnés : 30.

Elimination des documents

- Papier corbeille éliminé : 1.76 mètre linéaire (ml) ;
- Papier éliminé via un bordereau d'élimination : 2,05 ml ;
- Nombre de litres de papier éliminé de manière confidentielle : 800.

Inventaires

- Nombre de notices saisies dans l'inventaire de la police des constructions : 6 ;
- Nombre de notices saisies dans l'inventaire des archives intermédiaires : 25 ;
- Nombre de notices saisies dans l'inventaire des archives historiques : 308.

Heures

- Nombre d'heures effectuées par les archivistes en 2024 : 176 soit 22 jours de travail.

6. COMPTES

Les comptes 2024 se soldent par un excédent de revenus de CHF 70'504, alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 96'208. Le résultat de l'exercice est donc CHF 166'712 plus élevé qu'au budget. Cette différence est en partie due aux recettes d'impôts perçues en 2024 qui se sont avérés être meilleures qu'espéré.

Il est important de noter qu'il s'agit du dernier exercice comptable selon les normes comptables MCH1.

En effet, dès le 1^{er} janvier 2025, les comptes seront traités selon les nouvelles normes comptables MCH2, l'utilisation des fonds de réserves non-affectés ne sera plus possible et la présentation sera différente.

Les commentaires détaillés relatifs aux comptes se trouvent au point 23.

7. BATIMENTS

Bâtiment de l'Église (Place de l'Église 2)

Rien à signaler.

Bâtiment administratif et grande école (Place de l'Eglise 2 et Grand-Rue 21)

L'appartement n'est plus loué depuis 2023 dans l'attente d'une rénovation. Un sinistre est survenu sur le chauffe-eau de l'appartement, des retouches de peinture ont dû être effectuées au rez. La salle de l'ancienne école est régulièrement utilisée pour les séances de Conseil général, les séances de commissions ainsi que pour d'autres usages.

Café restaurant de la Gare (Rue de la Gare 20)

Les baux ont été revus en cours d'année, les revenus locatifs sont donc en légère augmentation.

Grande salle de la Gare (Rue de la Gare 22)

La salle est moins demandée pour les locations de longue durée, les recettes en sont donc affectées. Une toile déroulante pour les projections a été installée afin de faciliter les futures locations pour d'autres types d'événements.

Maison Chantemuids (Petite Rue 1)

Rien à signaler.

Bâtiment ancienne Petite École (Grand Rue 10)

Suite au départ du locataire du rez-de-chaussée, les locaux ont été reloués sous la forme d'un bail commercial.

8. INFORMATIQUE

Au niveau informatique, il n'y a pas eu de gros changements. La Municipalité, ainsi que le personnel communal, reste sensibilisé aux problématiques de cybersécurité.

Pour rappel, l'infrastructure informatique est gérée par Ofisa Informatique SA.

9. DOMAINES ET ESPACES VERTS

Place de loisirs

Ce projet de CHF 110'000 validé par le conseil général en mars 2023 a été soutenu par des sponsors pour plus d'un quart du coût final. La Municipalité réitère ses sincères remerciements aux entreprises qui ont généreusement contribué à ce projet. Les logotypes de ces donateurs ont été apposés sur un panneau à l'entrée de la place.

Le mercredi 24 avril, et malgré une météo fraîche, la place de loisirs a été inaugurée en présence de nombreux enfants.

Depuis son ouverture officielle, la clôture côté parking a été dotée d'une porte permettant le passage sans abîmer la jeune haie et un pare-ballon a été installé derrière le but de football.

Cette place offre un espace de rencontres intergénérationnelles et permet de sympathiques échanges.



Fontaines communales

Les préavis 3 et 4 2023 ayant été acceptés par le conseil, le projet de restauration a été mis à l'enquête publique. Il a fait l'objet d'une opposition. L'opposition a été levée et nous nous réjouissons de pouvoir finaliser ce magnifique projet en 2025.

Verger communal

Du miel communal est produit par les abeilles des ruches situées sur notre verger. Un concours d'illustration a été mis sur pied. Si tous les enfants participants ont été récompensés, les deux premiers ont vu leur dessin illustrer respectivement les pots de 250 gr et de 500 gr. Ce miel est disponible au greffe aux prix de 10.- et 15.-. Le stock est renouvelé au gré des miellées.

Rappelons qu'en saison les fruits du verger communal sont à la libre disposition des citoyens.

Forêts

Le projet de renaturation de l'Armary a été mis à l'enquête publique. Il a fait l'objet d'une opposition actuellement traitée par les services de l'Etat.

La renaturation de l'Aubonne allant du carrefour du Coulet à l'embouchure est un des grands projets menés par la Direction générale de l'Environnement. Notre commune est représentée au sein du Comité de pilotage. Les enjeux sont nombreux et conséquents, notamment en raison des nappes phréatiques d'importance nationale, des intérêts divers des propriétaires ou encore de la faisabilité et des coûts.

Au fil de l'Aubonne

Ce projet initié par la Maison de la Rivière et par la Société de Développement d'Aubonne a pour objectif la création d'un sentier didactique longeant la rivière de Bière à Allaman. La première partie du sentier allant de Bière à Aubonne sera ouverte au public dès le printemps prochain. Les deux tronçons restants sont en cours de réalisation.

Groupement forestier de la Saubrette (GFS)

Allaman est une des 11 communes membres du Groupement Forestier de la Saubrette. Depuis 2024, le GFS dispose d'un site Internet www.saubrette.ch. Nous vous rappelons que vous pouvez y acheter en ligne du bois de feu et diverses constructions en bois.

Plantes invasives

L'ASL, Association de Sauvegarde du Léman, reste très active sur notre territoire. 17 bénévoles sont intervenus à 8 reprises entre mai et octobre comme chaque année afin d'enlever les renouées. En 2024, ce sont les rives de l'Aubonne qui ont plus particulièrement été ciblées.

Grâce à une bénévole d'Allaman, une prise en charge des foyers de renouées a permis de diminuer le nombre de tiges et d'améliorer la situation sur les berges du Léman. Les bénévoles sont toujours les bienvenus !

La gestion de la roselière est assurée par la Direction Générale de l'Environnement, DGE-EAU.

Vignes communales

M. Jean-Luc Reymond s'est occupé pendant de nombreuses années des vignes communales avec M. Gérard Vontobel. Il a souhaité mettre un terme à cette activité.

La Municipalité en a profité pour demander à Prometerre une évaluation de la parcelle communale de 22,54 ares. Il s'avère que les vignes sont âgées et abimées. Elles devront être renouvelées. Un seul cépage a été choisi : le chasselas. Un bail à ferme viticole a été proposé à M. Gérard Vontobel qui l'a accepté, ce dont nous le remercions vivement. Ainsi, nous pourrons continuer à proposer du vin communal lors de nos manifestations.

Le 4 novembre, la Municipalité a reçu M. Jean-Luc Reymond pour le remercier des nombreuses années pendant lesquelles il a pris soin du vignoble communal, naturellement avec un apéritif !

Barrière du chemin des Ânes

La barrière est en fonction d'avril à novembre. Elle reste ouverte en hiver. Elle a été mise hors service par deux fois afin de permettre de recharger les batteries.

Rappelons que seuls les propriétaires de terrains, les bénéficiaires de servitude de passage, les services de l'Etat en activités, les pêcheurs professionnels et les employés communaux ont accès au port des Batiaux et peuvent y parquer leur véhicule dans l'exercice de leur fonction. Les locataires d'une place au port peuvent accéder toute l'année à leur bateau afin d'y amener et/ou de reprendre des personnes en situation de handicap ou du matériel en demandant une télécommande au contrôle de l'habitant mais sans possibilité d'y garer leur véhicule.

10. EAU ET STATION D'EPURATION

STEP, Eaux claires, Eaux usées

Maintien et entretien courant de la STEP. Pour rappel, notre STEP est la deuxième plus vieille du Canton.

La 3^{ème} phase du curage avec passage des caméras n'a pas pu être faite fin 2024 pour des questions d'agenda, elle a été planifiée tout début 2025. Ce seront les quartiers du bord du lac qui seront impactés.

STEP intercommunale : aucune décision n'a été prise en 2024, nous sommes toujours au point mort.

11. PORT À SEC

Le bail commercial de 5 ans pour la location de la place « 50 » de 118 m² a été résilié au 31 décembre 2024. Le conteneur a été enlevé. Les deux places 18 et 19 pour petits bateaux ont été réaffectées et louées, de même que les places à l'année sur râteliers pour le petit matériel nautique (planches, paddles, etc.).

12. PLAGE / CAMPING COMMUNAL / CIMETIERE

Plage - Camping

Les baux des locataires de caravanes installées sur le terrain situé côté Est du restaurant de la Pêcherie ont été résiliés pour la fin de la saison 2024.

Dès novembre, le terrain a pu être remis en état et ensemené. La haie a été replantée et la barrière entièrement refaite. Le règlement du camping a été abrogé.

Une nouvelle douche publique a été installée en remplacement de l'ancienne, défectueuse. Elle sera mise en service au printemps.

Cimetière – Jardin du souvenir

La Municipalité a décidé de désormais offrir les plaques mémoires gravées pour les défunts dont les cendres reposent au jardin du souvenir.



13. URBANISME – POLICE DES CONSTRUCTIONS

Plan directeur cantonal – PDCn (NOUVEAU)

Une démarche participative est mise en place par les autorités cantonales, dans le cadre de la révision complète du plan directeur cantonal ; courant novembre, un atelier s'est tenu à Allaman, dans la Grande salle, lors duquel les représentants d'une partie des communes du District de Morges et régions voisines ont été invités à s'exprimer sur les thèmes proposés tels que l'agriculture, espaces bâtis, services, mobilité, activités économiques, ressources et énergies et environnement naturel.

Plan d'affectation communal – PACom

L'abandon du camping situé sur les rives du lac entraîne une modification du statut des parcelles communales dédiées à cette installation ; conformément aux dispositions légales, cette modification impose un examen préalable complémentaire limité au secteur susmentionné et une enquête complémentaire.

Un dossier complet intégrant les modifications envisagées comprenant le plan, le règlement et le rapport d'aménagement 47 OAT a été adressé à la DGTL qui a rendu, courant septembre, un rapport d'examen et les préavis des services cantonaux concernés par les modifications en question ; l'implantation d'une pêcherie proposée sur la parcelle N° RF 206 a soulevé de nombreuses interrogations et demandes complémentaires de la part des services cantonaux.

D'entente avec le mandataire PLAREL, la Municipalité a proposé de planifier une nouvelle implantation de cette installation sur la parcelle du port à sec, sans remettre en cause l'usage du port à sec ; ce site est équipé et jouxte une zone construite.

Par la même occasion, il est proposé d'adapter le statut d'une partie de la parcelle supportant le Château Rochefort, en l'occurrence le parc situé au sud, classé initialement en zone agricole ; cette adaptation a pour objectifs de permettre des aménagements paysagers en relation avec les activités du Château.

Plan d'Affectation Cantonal - PAC Littoral Parc

- **PAC Littoral Parc– organe de gestion**

Les communes d'Aubonne, Allaman, Etoy et Saint-Prex sont représentées au sein du comité de gestion de « Littoral Parc ». Ce comité est présidé par le Syndic d'Etoy, commune siège : plusieurs services cantonaux sont également représentés, ainsi que l'ARCAM.

Courant 2024, le comité s'est réuni à 4 reprises, et s'est prononcé sur les points suivants :

- Fonctionnement du comité et cotisations 2024 ;
- Révision du plan d'affectation – PAC Littoral Parc ;
- Projets en cours (pour Allaman : IKEA ; MOBIMO ; COOP ; Interface voyageurs ; projets de mobilité douce) ;
- Statuts de l'association Littoral Parc ;
- Divers sujets.

L'assemblée générale ordinaire de l'Association du Littoral Parc s'est tenue le 20 juin 2024. Les statuts révisés ont été adoptés, ainsi que les comptes 2023 et le budget 2025. Le comité a été élu.

- **PAC Littoral Parc– projet IKEA**

Pour rappel, IKEA envisage abandonner son dépôt existant sis sur la parcelle No 88 d'Allaman, et réaliser un nouveau dépôt contigu au bâtiment commercial sur les parcelles Nos 84,85, et 87 d'Allaman, et 1042 d'Aubonne. Ce projet nécessite :

- La modification partielle du PAC « Littoral Parc » (compétence canton) ;
- Un projet routier (compétence commune) ;
- Permis de construire.

Ce projet est étroitement lié à celui de l'interface voyageurs de la gare d'Allaman et une coordination entre les deux projets est impérative. Un accord-cadre entre les différents acteurs est en cours de négociation. IKEA doit acquérir des surfaces de terrain permettant l'aménagement de la future route.

- **PAC Littoral Parc– projet MOBIMO**

La parcelle N° RF 91 se situe dans le périmètre du PAC « Littoral Parc » et est classée en zone mixte. Plusieurs séances réunissant le propriétaire, différents services cantonaux et les CFF ont eu lieu afin de stabiliser un programme mixte (activités et habitation) sur ce site qui pourra également accueillir un parking d'échange (P+R) d'environ 120 places. Ces places répondent en partie au concept régional de stationnement P+R dans le district de Morges (étude de juin 2021).

Le genre et le ratio d'activités à planter sur cette parcelle a été largement discuté, dès lors que le PAC « Littoral Parc » constitue un site stratégique d'activités (SSDA) selon le plan directeur cantonal.

Ce projet est étroitement lié à celui de l'interface voyageurs de la gare d'Allaman et une coordination entre les deux projets est impérative.

Projet de réaménagement de l'interface voyageurs de la gare d'Allaman

Plusieurs séances des différents groupes de travail (GT=groupe technique et GD=groupe décisionnel) se sont tenues en 2024 ; l'étude préliminaire est sur le point d'être finalisée.

Compte tenu du nombre d'intervenants (canton, communes, propriétaires) et des demandes de chacune des entreprises de transport (CFF infrastructure, CFF immobilier, Car Postal, MBC), cette étude est particulièrement complexe.

Les projets en cours dans le secteur sont également de nature à complexifier les démarches et, le groupement de mandataires a dû faire preuve d'une grande souplesse.

La question budgétaire et prestations des mandataires a été à l'ordre du jour d'une séance.

Le projet est inscrit au PALM – projet d'agglomération Lausanne-Morges dans la perspective d'obtenir des subventionnements fédéraux.

Dossiers impliquant la contribution de conseils à caractère juridique

Route de la Plage – concept de stationnement (préavis n° 1/2024)

2 Recours ont été interjetés auprès de la CDAP Cours de Droit Administratif et Public, à l'encontre du concept de stationnement de la plage ; par deux arrêts du 11 octobre 2024, la CDAP a déclaré les recours irrecevables.

En bref, les recourants se sont égarés dans des notions d'aménagement de territoire alors que le concept mis en place concerne des mesures OSR, à savoir, marquage de places de stationnement et mesures de signalisation routière. Malgré les dépens mis à la charge des recourants, ces procédures ont entraîné une dépense de CHF 2'879.55 pour la collectivité.

Police des constructions

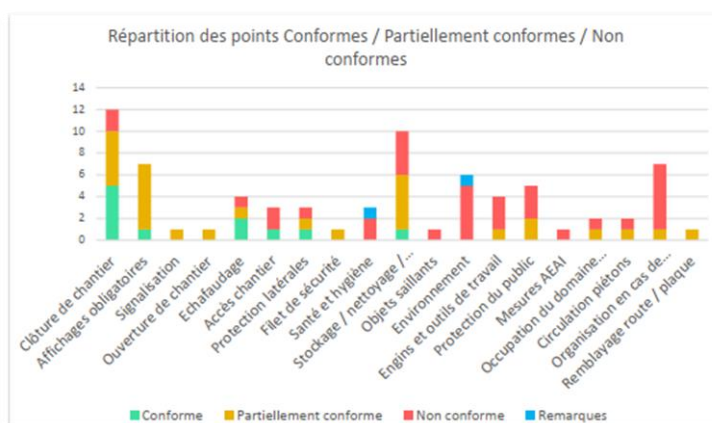
Depuis 2022, la Municipalité collabore avec le bureau Masotti Associés SA (MASA) pour les dossiers de police des constructions et la prévention des accidents dus aux chantiers.

Prévention des accidents dus aux chantiers

Répartition des non conformités :

Les points les plus « critiques » sont les suivants :

- Échafaudages
- Protections latérales
- Stockage du matériel
- Affichage d'interdiction



Permis de construire délivrés

Genre de permis	Date délivrance	Parcelle	Nature de travaux	N°CAMAC
Permis d'habiter ou d'utiliser	06.05.2024	90	Changement de la production de chaleur par une PAC air-air	213198
Permis d'habiter ou d'utiliser	01.07.2024	55	Transformation, aménagement des combles, installation d'une pompe à chaleur et création d'ouvertures en façades	212700
Permis d'habiter ou d'utiliser	22.04.2024	182	Construction d'une pergola bioclimatique	222787
Permis de construire	08.01.2024	106	Modification du projet autorisé (CAMAC 193588, permis n°31126)	216804
Permis de construire	26.03.2024	4 et 7	Mise en conformité du bâtiment ECA 60, pose d'isolation extérieure, pose d'une pompe à chaleur air-eau à l'extérieur	221087
Permis de construire	26.02.2024	38	Remplacement du double garage ECA n°329 par un garage de même nature, même surface et même emplacement	Dispense
Permis de construire	06.05.2024	90	Extension du P+R avec maintien et agrandissement pour 5 ans des installations provisoires I-VU	218090
Permis de construire	27.05.2024	397	Création d'une structure pour pose de panneaux photovoltaïques	230431
Permis de construire	17.09.2024	32	Rénovation d'une maison villageoise ECA n°50, comprenant 2 appartements existants et création de 2 logements supplémentaires avec une pompe à chaleur à sondes géothermiques et des panneaux photovoltaïques en toiture	231090
Permis de construire	09.09.2024	91	Aménagement intérieur provisoire d'un atelier de réparation de bateaux	231757
Permis de construire	23.09.2024	181	Démolition des bâtiments ECA 199 et 212 et construction de deux villas	231914
Permis de construire	03.06.2024	206	Création de deux places de stationnement	----
Permis de construire	07.10.2024	26	Modification du garage et modification du mur de soutènement, se réfère à anciens dossiers CAMAC 108481 et 180481	234165
Permis de construire	25.11.2024	39	Construction d'une nouvelle piscine non chauffée	230051

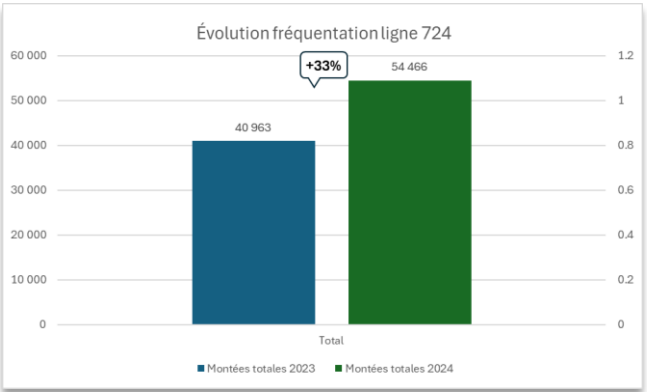
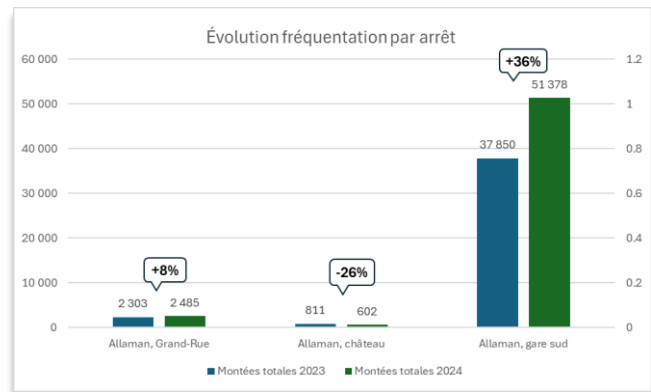
Genre de permis	Date délivrance	Parcelle	Nature de travaux	N°CAMAC
Permis de construire	09.12.2024	99-100-101-102-349	Mesures de biodiversité en forêt	235940
Permis d'habiter ou d'utiliser	22.04.2024	68	Réfection des façades et création d'un accès piéton	Dispense
Permis d'habiter ou d'utiliser	22.04.2024	122	Remise en état du hangar existant	Dispense
Permis de construire	18.11.2024	2	Rénovation d'un studio et création d'une nouvelle porte d'entrée	235904

14. MOBILITE

Transports publics

Fréquentation de la ligne 724 :

Arrêt	Montées totales 2023	Montées totales 2024	Évolution	%
Allaman, Grand-Rue	2 303	2 485	182	7.9%
Allaman, château	811	602	-209	-25.8%
Allaman, gare sud	37 850	51 378	13 528	35.7%
Total ligne 724 - Allaman	40 963	54 466	13503	33.0%



Les MBC ont transporté **54'466** voyageurs en 2024 sur la ligne 724, soit une évolution de **33%** par rapport à 2023.

Suite au nouvel horaire des CFF entré en vigueur en décembre 2024, nous avons -2- lignes de bus qui traversent notre village soit :

- la ligne 724 avec une fréquence toutes les 30 minutes
- la ligne 727 qui vient de Lavigny en passant par Yens, Etoy et Allaman jusqu'à la Gare et sur Aubonne.

15. VOIRIE, DECHETS, TRAVAUX

Déchets



Pour avoir des informations sur les statistiques des ordures ménagères de notre Commune

Les autres déchets sont collectés par la déchetterie intercommunale à Féchy.

La déchetterie est gérée par une société privée et notre commune est par conséquent peu impliquée dans les décisions.

Le tri séparé des déchets à la Plage a été reconduit pour l'année 2024.

Routes et pistes cyclables

Route de la Plage – concept de stationnement (préavis n° 1/2024)

Le projet a été étudié avec l'aide d'un bureau d'ingénieurs spécialisés, de la Police Région Morges (PRM) et de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR). D'autres services cantonaux ont été consultés préalablement. Le concept mis en place fonctionne, est cohérent et tient compte des avis des spécialistes sus mentionnés.

La mise en place a été faite fin août 2024 et un bilan pourra être établi après environ une année, soit à fin décembre 2025.

Pistes cyclables

- Piste cyclable hors chaussée Allaman / St-Prex : rien n'a bougé en 2024.
- Piste cyclable hors chaussée Allaman / Rolle : le dossier avance, l'étude préliminaire est arrivée à la phase du chiffrage. Des points de vue différents quant au tracé oppose les communes au Canton.
- Piste cyclable à travers la forêt du Château : l'étude menée par la Maison de la Rivière a été relancée.

Pour tous ces dossiers, les représentants de la Municipalité gardent comme objectif le bien-être des habitants et le coût que cela peut engendrer.

16. MANIFESTATIONS

Repas des employés de la Commune avec la Municipalité

Le 22 janvier, tous les employés de la commune et la Municipalité ont partagé le traditionnel repas annuel. L'occasion d'évoquer les accomplissements de 2023 autant que les projets à venir en ce début d'année.

Fête nationale

C'est le 31 juillet que plus d'une centaine de participants ont bravé l'orage de l'apéritif pour profiter d'un temps plus clément pour le traditionnel feu. Ce sont les plus jeunes membres de l'ADAA qui ont géré le bar et la musique.



10 ans du refuge les 3.com

Le 31.08.2024 a eu lieu les 10 ans du refuge les 3.com.

Les communes d'Allaman, Bougy-Villars et Féchy ont invité la population à venir fêter l'évènement au refuge situé sur la commune de Pizy.

Tous ont pu profiter des concours et du « photomaton » pour immortaliser cette belle journée ensoleillée.



Sortie des Ados



Le 12 juin, un groupe de jeunes se sont initiés à la varape sous l'œil de moniteurs confirmés et en toute sécurité. Une après-midi très physique, la découverte de belles prédispositions pour certains et des talents déjà confirmés pour d'autres !

Sortie des Aînés du 2 octobre

Après l'arrêt café croissant au restaurant panoramique de Bavois, le bus a conduit le groupe d'aînés au départ du téléphérique du Harder Kulm à Interlaken. Pendant le repas, le ciel s'est découvert devant l'Eiger, le Mönch et la Jungfrau, un panorama spectaculaire en guise de dessert !

Le car a ensuite emmené le groupe à Habkern, pour visiter l'entreprise familiale Bernatone, fabricant de cors des alpes. Un accueil chaleureux nous a été réservé.



Séance d'information sur la prévention des cambriolages

Vu l'importance de ce thème hélas toujours d'actualité, toute la population a été conviée à la conférence sur la prévention des cambriolages par le biais d'un tout-ménage. Ce fut l'occasion de discuter directement avec l'Adjudant Philippe Waber et l'Inspecteur principal adjoint François Nanchen (e-cop sur les réseaux sociaux), chargé de la prévention de la police cantonale vaudoise. De nombreuses idées ont été suggérées pour améliorer la sécurité des demeures. Rappelons que la police propose une analyse des risques en venant à votre domicile et que ce service est gratuit.

Père Noël et soirée de Noël

Le 14.12.2024 a eu lieu la tournée du Père Noël qui vient accompagné de son âne et qui passe dans les villages de notre région et s'arrête à Allaman. Cette année une nouveauté avec l'horaire de passage qui est fixé à 11h00. La Municipalité a invité les parents et les enfants mais aussi les habitants de notre village pour la verrée de Noël. Nous sommes très satisfaits de cette première édition qui a eu un énorme succès et garderons le même horaire en 2025.



Le 16.12.2024 a eu lieu à l'Eglise le Noël de la paroisse avec notre diacre Madame Sonia Thuégaz et son organiste. Après le culte, la verrée de Noël nous a permis de remercier Monsieur Eric Perret, notre employé communal qui prend sa retraite et pour tout le travail accompli dont les préparatifs à l'église.

17. CONTRÔLE DES HABITANTS

Notre préposée au Contrôle des habitants œuvre depuis plus de 10 ans dans notre Commune à 20%. Elle enregistre les arrivées, les départs, les naissances, décès et naturalisations. Elle traite les demandes et les renouvellements de permis, pourvoit aux demandes de cartes d'identité, renseigne les habitants sur les processus administratifs et fournit diverses attestations aux citoyens qui en font la demande.

De plus, elle tient le livre des inhumations, le registre des entreprises et des citernes, la liste des chiens et la base de données AMICUS.

Elle s'occupe aussi de recevoir et d'enregistrer les votes anticipés et œuvre en étroite collaboration avec le bureau du Conseil. Elle contrôle les signatures lors des listes d'initiatives ou de référendums.

Mutations enregistrées

	2024	2023
Arrivées	31	64
Départs	39	66
Naissances	1	7
Décès	1	3
Naturalisations	---	10

Nombre d'habitants au 31.12.2024 : **446**

Votations 2024

Date	Votations	Nombre électeurs	Nombre votants
03.03.2024	13 ^{ème} rente AVS	262	171
09.06.2024	Votations fédérales	258	138
22.09.2024	Votations fédérales	259	146
24.11.2024	Votations fédérales	261	132

18. SUBVENTIONS COMMUNALES

Deux-roues électriques

5 subventions accordées pour des vélos électriques

Installations photovoltaïques, PAC et bilans énergétiques

3 subventions accordées pour des installations photovoltaïques

2 subventions accordées pour des pompes à chaleur

2 subventions accordées pour des bilans énergétiques.

19. ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES

Association des communes vaudoises – Union des communes vaudoises (ADCV – UCV)

La Commune est membre de ces deux associations ; la Municipalité a été invitée à participer aux assemblées générales et à diverses séances à thème.

Association régionale pour l'action sociale Morges Aubonne Cossonay (ARASMAC)

Patrick Guex représente notre commune au sein du Conseil Intercommunal.

La commune d'Allaman fait partie de l'ARASMAC et cette année 2024 a vu un grand changement pour les communes de l'ASSAGIE faisant partie de l'ARASMAC. L'association a pour but optionnel, au sens de l'art 112 al. 2 de la loi sur les communes : L'accueil de jour des enfants, le réseau d'accueil de jour des enfants Morges Aubonne (AJEMA), l'accueil familial de jour (AFJ). A ce sujet, nous sommes sortis du but optionnel de l'ARASMAC soit l'AJEMA pour créer notre propre réseau dans l'ASSAGIE. Ce dernier entrera en vigueur le 01.08.2025.

Association scolaire Aubonne Gimel Etoy (ASSAGIE)

Nos délégués, membres du Conseil général d'Allaman, siégeant lors des conseils intercommunaux de l'ASSAGIE sont Mme Denise Rey et M. Frédéric Giavina qui se joignent à M. Patrick Guex, Municipal, afin d'y représenter notre commune.

Les statuts de l'ASSAGIE ont été modifiés et ratifiés par les communes membres avec un élément important, la création du nouveau réseau de l'ASSAGIE avec les structures d'accueil.

Écoles

Les enfants d'Allaman profitent des transports scolaires pour se rendre à l'école soit sur le site de Féchy ou d'Aubonne.

Protection civile / ORPC Morges

Lien pour le rapport activités 2024 :



L'année 2024 de l'ORPC de Morges est marquée par le remplacement de la convention par les nouveaux statuts du fait que notre association est indépendante avec un plafond d'endettement.

SIDERE

Nouvelle cheffe de service au sein du SIDERE depuis le 1^{er} juin 2024 : Madame Maud Bauduret.

La consommation totale du Sidere 2024 est de 1'783'990 m3 soit une augmentation de 52'207 m3 par rapport à 2023.

La consommation pour Allaman a été de 39'835 m3 soit une diminution de 10'675 m3 par rapport à 2023.

Il est à noter que les sources ont produit 1'175'906 m3 soit une augmentation de 206'293 m3 qui s'explique par la mise en service de la source du Rosey et la forte pluviométrie de 2024.

Le rapport d'activités n'a pu être annexé car il ne sera disponible qu'en juin 2025.

SDIS Etraz-Région

Jacques Cauderay, Municipal, est le président de cette association intercommunale.

Nouveau commandant dès le 1^{er} janvier 2024 : Philippe Bichsel.

Une réorganisation des priorités lors de la fête nationale a été mise en place ce qui a impliqué plus de pompiers en caserne et moins sur site.

L'année 2024 au SDIS Étraz-Région, ce fut en tout 248 interventions :

- 51 Feux
- 33 Alarmes automatiques
- 43 Techniques divers
- 30 Assistances
- 65 Inondations
- 22 ABC
- 4 Accidents



Lien pour le rapport d'activités 2024 :

20. AFFAIRES SOCIALES

Fondation de la Côte

Patrick Guex fait partie du conseil de fondation et est vice-président de la fondation.

La fondation de la Côte (FLC) qui comprend les -2- hôpitaux de la Côte soit le GHOL (Groupe Hospitalier de la Côte à Nyon) et l'EHC (L'ensemble hospitalier de la Côte à Morges) et les CMS.

La FLC a vu une année 2024 record sur tous les plans soit activité et chiffre d'affaires.

Notre région est très impactée par les séniors qui demandent des soins à domicile et dont les perspectives à venir seront grandissantes sur le plan du nombre de sénior et les soins permanents à offrir à notre population.

21. LOCATIONS DE SALLES

Grande salle (Gare), salle de la Grande École et salle du Four

La Grande salle a été louée pour la brocante traditionnelle jusqu'à fin mai 2024.

La SEFA y a organisé son assemblée générale le 27 juin 2024 et un atelier concernant le plan directeur

cantonal s'est tenu le 7 novembre 2024 sous la houlette de la Direction générale du territoire et du logement. Par ailleurs, nous avons loué à deux particuliers la salle pour des événements familiaux.

La Grande école est utilisée de manière régulière par l'ALFA pour ses séances de comité. Elle est aussi mise à disposition des commissions pour établir leur rapport pour les préavis municipaux.

Quant à la salle du Four, elle est utilisée pour la gym dames et pour le tai-chi. Elle est aussi louée pour des fêtes de fin d'année.

22. POLICE

A l'exception du secteur des plages, géré par la Police Région Morges (PRM), le contrôle de stationnement sur notre Commune est assuré par les assistants de sécurité (ASP) de la Commune d'Aubonne, sur la base d'une convention en vigueur depuis 2013.

Statistiques - Assistants de sécurité publique - Aubonne

Ce sont deux assistants de sécurité publique d'Aubonne avec qui nous collaborons.

Temps consacré en 2024	37 heures
Nombre d'amendes d'ordres	171

Ces amendes d'ordres sont réparties pour 70% sur le parking de la Gare, 14% au Chemin de l'Armory, 5% Place de la Croix, 2% Petite Rue et 9% divers.

Statistiques - Assistants de sécurité publique – PRM Police Région Morges

Dans le cadre du réaménagement de la circulation et du stationnement du quartier de la plage, une convention a été signée entre la Commune d'Allaman et l'Association de communes Police Région Morges (PRM). Cette convention s'applique uniquement sur le secteur du bord du lac, correspondant à la route de la plage, entre la route cantonale et la limite avec la Commune de Perroy. Elle concerne le contrôle du stationnement, la maintenance des horodateurs, la mise à disposition de la plateforme de paiement et la gestion des amendes d'ordre.

Pour les 4 derniers mois de l'année, les statistiques font état de 176 amendes d'ordres et d'un apport pour les horodateurs de CHF 4'751.90 et CHF 4'810.60 par le biais des applications de paiements.

Gendarmerie

Pour 2024, la gendarmerie fait état, par rapport à l'année précédente, d'une augmentation de 37.9% d'infractions au code pénal.

Elle encourage toujours les habitants à téléphoner au 117, cela permet ainsi à la gendarmerie d'intervenir de manière plus rapide et ciblée.

Pour plus de renseignements, www.votrepolice.ch.



23. COMMENTAIRES RELATIFS AUX COMPTES 2024

11 Administration, comptes 110.301.1 et suivants

Les charges du personnel sont en légère augmentation suite aux ajustements de fin d'année prévus selon notre règlement du personnel. Ces derniers interviennent toujours après l'établissement du budget, ce qui explique cette différence.

Les honoraires et prestations de service dépassent le budget de CHF 7'544. Ceci est dû au fait que la facture pour la révision des comptes n'avait pas été provisionnée en 2023. La charge se retrouve donc deux fois sur l'exercice 2024.

12 Service de l'éconamat et informatique, comptes 120.310.1 et suivants

Sous « documentation, journaux, annonces », un dépassement de CHF 3'886 est constaté suite aux annonces pour la recherche de personnel publiées dans les journaux en fin d'année.

14 Service des intérêts généraux, comptes 140.317 et suivants :

Une augmentation des primes d'assurances a été constatée en cours d'année.

21 Impôts, comptes 210 et suivants

Les revenus nets des impôts (revenus-charges), s'élèvent à CHF 1'990'127 contre CHF 2'216'013 l'année précédente, soit une diminution de CHF 225'886. Toutefois, ceux-ci s'avèrent plus élevés qu'au budget à hauteur de CHF 295'627.

Les revenus d'impôts sur les personnes physiques et morales sont en augmentation par rapport à l'exercice 2023 (+352'548).

Les impôts dits conjoncturels se sont révélés être plus élevés que prévu au budget, mais toutefois en diminution par rapport à l'exercice 2023, sur lequel nous avons perçu d'importantes sommes relatives à l'impôt sur les successions et donations.

22 Service financier, comptes 220 et suivants

Les charges péréquatives nettes s'élèvent à CHF 447'107, soit une augmentation de CHF 81'055 par rapport à 2023. Cette augmentation dépend de différents facteurs dont la valeur de notre point d'impôt mais également de la situation de l'ensemble des Communes du Canton.

Les subventions pour deux-roues électriques, installations photovoltaïques et pompes à chaleur sont en augmentation de CHF 12'153 par rapport à l'exercice précédent.

L'attribution au fonds de réserve n° 9282.6 « Économie d'énergie » (CHF 25'523.50) correspond au montant de la redevance SEFA après déduction des subventions effectivement versées durant l'exercice.

31 Terrains, camping et plage, comptes 310 et suivants

Des travaux de réfection de la rampe de mise à l'eau ont été effectués au printemps pour CHF 21'620. Les travaux de remise en état du terrain du camping, suite au départ des caravanes, représentent, quant à eux, une charge de CHF 14'159. Il a également été procédé à la pose d'une nouvelle douche de plage (CHF 6'939) ainsi qu'à une étude pour la rénovation du bâtiment des sanitaires (CHF 6'580).

Une erreur s'est glissée dans le libellé du compte n° 310.352.0 où il est mentionné la Police Région Nyon au lieu de la Police Région Morges (PRM). Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

L'introduction d'un contrôle du stationnement dans la zone de la plage aura représenté un coût en termes d'honoraires de CHF 15'060, alors que les recettes d'horodateurs augmentent de CHF 10'866 et que les amendes perçues par la PRM représentent un total de CHF 7'620. Les mesures en question n'ont ainsi pas impacté les comptes 2024 de la Commune.

Les locations encaissées sous compte n° 310.427.2 ne représentent que les bandes de terrain louées sur la parcelle n°204, propriété de la Commune.

32 Forêts, comptes 320.314.6 et suivants

L'achat du miel communal, ainsi que les ventes y relatives, sont respectivement comptabilisées dans les comptes « 320.313.4 Achats » et « 320.436.3 Frais facturés à des tiers ». Ce dernier, comprend également la perception d'une subvention de l'Etat de Vaud, faisant suite au recensement des arbres remarquables sur notre territoire (CHF 2'500). L'inventaire aura, quant à lui, représenté une charge de CHF 4'281, comptabilisée sous compte « 320.314.6 Entretien des forêts ».

354 Café restaurant de la gare

Un ajustement des baux à loyers est intervenu en début d'année, après discussion avec la gérance VPI. Ces prestations ont été facturées par la gérance et constituent le dépassement sous compte « 354.318.0 Prestations de services, honoraires ».

L'ajustement cité ci-dessus permet une amélioration durable des revenus locatifs pour ce bâtiment.

355 Grande salle de la gare

Le parquet de la salle a été rénové (ponçage/vitrification) pour CHF 7'742 en milieu d'année. Une remise en état des installations de ventilation a également été entreprise pour CHF 2'770 suite à des défauts constatés dans les WC. La pose de films sur les vitrages aura également représenté une charge de CHF 1'784.

Les locations sont en nette diminution par rapport à l'exercice précédent (-50'000) suite au départ de locataires « longue durée ». Ces derniers n'ont pas souhaité continuer pour des raisons conjoncturelles. Nous étudions toutes les possibilités afin d'améliorer les locations de la salle pour le futur.

358 Petite école (Grand-Rue 10)

Un changement de locataire est intervenu au mois de novembre et l'appartement du rez a été reloué sous la forme d'un bail commercial. Le loyer a été ajusté en conséquence, ce qui explique la légère augmentation des locations en 2024. Ce changement n'a pas nécessité de travaux de la part de la Commune.

43 Routes, comptes 430 et suivants

Les mouvements en termes de personnel ont eu un impact sur les comptes relatifs au personnel des routes (voirie). En effet, un arrêt maladie est survenu et avons perçu des indemnités d'assurances (CHF 24'944) comptabilisées sous compte « 430.439.2 Recettes diverses ». Parallèlement, nous avons dû assurer un service de remplacement provisoire. Il a finalement été décidé d'engager un employé supplémentaire, à 100%, au 1^{er} décembre 2024.

46 Réseaux d'égouts et d'épuration, comptes 460 et suivants

Le poste « Enlèvement des boues » est en dépassement de CHF 7'155 suite à l'augmentation des tarifs.

60 Police, comptes 600 et suivants

Comme déjà évoqué, les charges et revenus relatifs à la convention avec la Police Région Morges, sont comptabilisés sous la rubrique « 31 Terrain » ceux-ci étant directement liés à la fréquentation des plages.

Les charges relatives à la Police Cantonale (Police 2000) sont en augmentation (CHF 5'500). Celles-ci font parties intégrantes du décompte de péréquation facturé par l'Etat de Vaud.

Pour rappel, nous avons une convention pour la mise à disposition d'assistants de sécurité publique (ASP) avec la commune d'Aubonne. Ces derniers effectuent le contrôle du stationnement pour le parking de la grande salle de la gare ainsi que pour la zone du village. Nous ne pouvons malheureusement pas solliciter d'avantage ce service pour l'instant, ceci à cause d'une absence maladie.

71 - 72 Service social / Prévoyance sociale cantonale

La participation à la cohésion sociale cantonale est en diminution par rapport à l'exercice 2023 pour CHF 147'647. La charge est toutefois plus élevée que prévue au budget, ceci est principalement dû à l'augmentation des recettes d'impôts sur les personnes physiques et morales.

24. CONCLUSIONS

Nous avons terminé l'exercice 2024 avec un excédent de revenus de CHF 70'504.30.

Comme on peut le constater à la lecture du présent rapport, l'année écoulée, riche en projets, en événements et en expériences nouvelles, a été chargée pour l'ensemble de la Municipalité et son administration.

Le secrétariat municipal et l'ensemble du personnel communal s'est rigoureusement investi dans le traitement et le suivi des nombreux dossiers et autres tâches qui lui sont confiées ; on peut se féliciter d'avoir une équipe de collaboratrices et collaborateurs soudée et efficace.

L'année est toutefois marquée par les absences maladie de l'un de nos collaborateurs à qui on renouvelle nos meilleurs vœux de rétablissement ; cette situation a imposé une réorganisation du service des routes et espaces verts, et un nouvel engagement à ce poste. Le Syndic a été également touché dans sa santé, occasionnant une redistribution de son dicastère en fin d'année.

La Municipalité tient à remercier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour leur disponibilité, leur dévouement, leur patience et leur compréhension face à certaines situations.

Des remerciements sont également adressés à toutes les citoyennes et tous les citoyens qui œuvrent de près ou de loin pour le développement harmonieux de notre commune.

En conclusion, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, après avoir pris connaissance des comptes et du Rapport de Gestion 2024, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

DECISIONS

Le Conseil général d'Allaman

- Vu le préavis municipal N°5/2025,
- Entendu le rapport de la Commission de Gestion chargée d'étudier cet objet,
- Attendu que cet objet figure à l'ordre du jour,

DECIDE

1. D'accepter les comptes de l'exercice 2024 avec un excédent de revenus de CHF 70'504.30
2. D'accepter le rapport et de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2024.

En restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et en remerciant par avance le Conseil général, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

Préavis N° 5/2025 délibéré et adopté en séance de Municipalité le 5 mai 2025, pour être soumis au Conseil général d'Allaman le 16 juin 2025.

Au nom de la Municipalité



La Vice-Syndique
Evelyne Erb

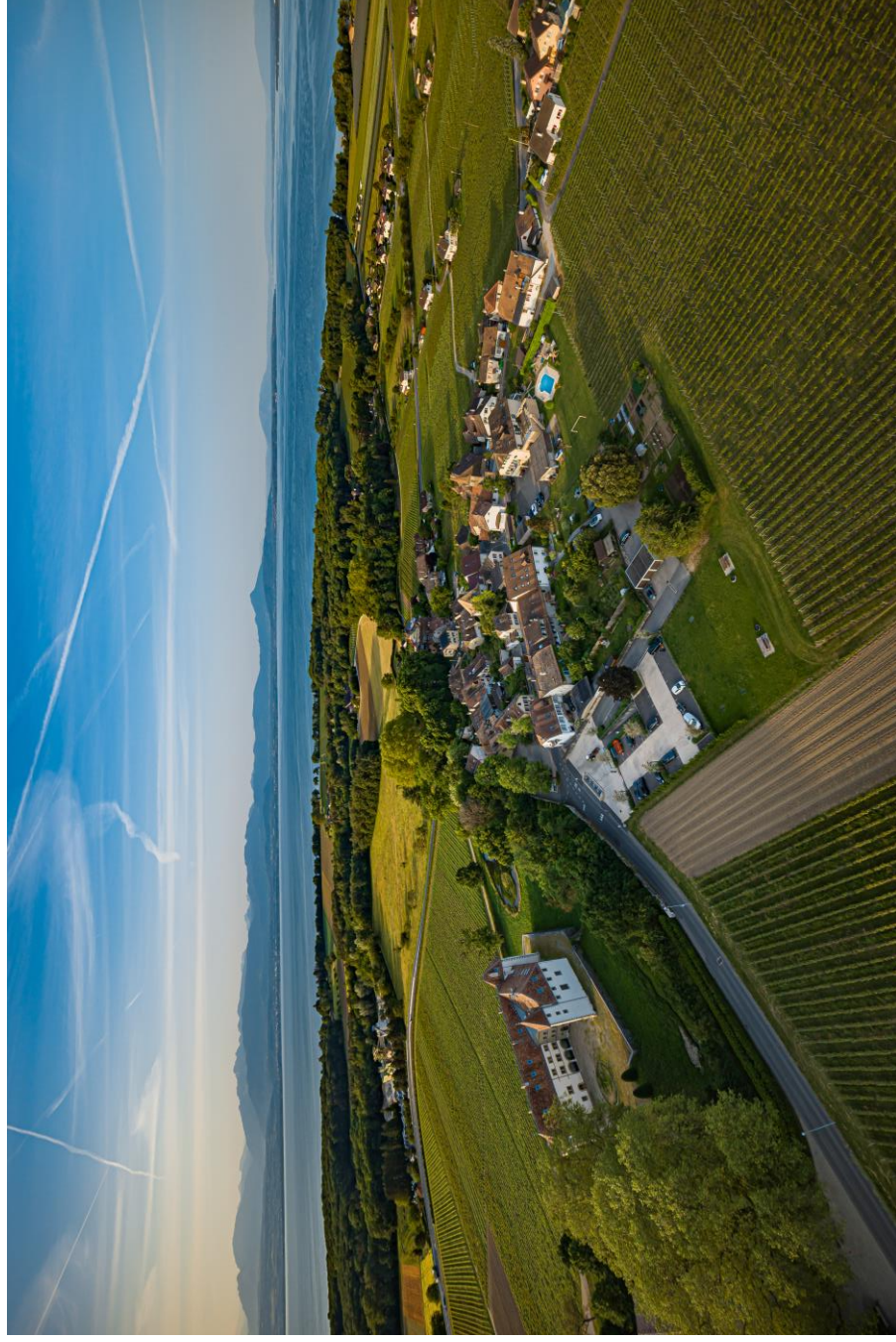


La Secrétaire
Donatella Orzan

Annexes : Bilan et comptes 2024 faisant partie intégrante du présent préavis

LISTE DES ABREVIATIONS

AAS	Agence d'Assurances sociales
ADCV	Association des communes vaudoises
AEAI	Association des établissements cantonaux d'assurance incendie
AFJ	Accueil familial de jour
AJEMA	Accueil de jour des enfants région Morges-Aubonne
AMICUS	Banque de données pour l'enregistrement des chiens en Suisse
ARCAM	Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges
ARASMAC	Association régionale pour l'action sociale Morges Aubonne Cossonay
ASSAGIE	Association scolaire Aubonne et Gimel – Etoy
ASP	Assistant de sécurité public
CDAP	Cours de droit administratif et public
CMS	Centres Médicaux Sociaux
DGTL	Direction générale du territoire et du logement
DP	Domaine public
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
MBC	Transports de la région Morges Bière Cossonay
Opair	Ordonnance sur la protection de l'air
ORPC	Organisation régionale de protection civile
PAC	Plan d'affectation cantonal
PACom	Plan d'affectation communal
PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
PDCn	Plan directeur cantonal
SADEC	Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte
SDIS	Service de Défense Incendie et de Secours
SIDERE	Service intercommunal de distribution d'eau potable de Rolle et environs
STEP	Station d'épuration des eaux usées
UCV	Union des communes vaudoises



Comptes 2024

Préavis Municipal n° 5/2025

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	549'180.92	13'908.00	550'207.70	14'500.00	491'781.43	15'884.20
10	Autorités	142'135.39	4'014.10	151'000.00	2'000.00	128'173.02	3'727.45
101	Conseil communal	17'613.60		20'500.00		19'524.25	
101.300.1	Rétribution des autorités	14'620.00		15'000.00		13'382.30	
101.306.1	Indemnisation et remboursement de frais	797.95		2'500.00			
101.317.0	Frais de réceptions et manifestations	2'195.65		3'000.00		6'141.95	
102	Municipalité	124'521.79	4'014.10	130'500.00	2'000.00	108'648.77	3'727.45
102.300.1	Rétribution des autorités	105'589.20		107'000.00		94'563.30	
102.303.0	Assurances sociales	8'555.69		12'000.00		7'093.07	
102.306.1	Indemnisation et remboursements de frais	4'278.30		3'500.00		3'255.70	
102.317.0	Frais de réceptions et manifestations	6'098.60		8'000.00		3'736.70	
102.439.0	Recettes diverses		4'014.10		2'000.00		3'727.45
11	Administration	267'156.42	5'177.00	252'882.70	7'500.00	235'781.96	6'221.10
110.301.1	Traitement du personnel	136'387.75		129'000.00		126'328.40	
110.303.0	Assurances sociales	13'534.66		12'900.00		11'832.64	
110.304.0	Contributions à la caisse de pension	21'648.53		23'200.00		19'987.80	
110.305.0	Assurances maladie et accidents	4'652.36		3'182.70		2'888.22	
110.306.9	Indemnisation et remboursements de frais	13.85		600.00		630.40	
110.318.0	Honoraires et prestations de service	27'544.09		20'000.00		20'387.05	
110.318.1	Ports, taxes téléphoniques, frais c.c.p	5'375.18		6'000.00		5'727.45	
110.318.5	Honoraires, mandat boursier	58'000.00		58'000.00		48'000.00	
110.431.2	Emoluments administratifs		4'020.00		7'000.00		4'331.00
110.439.2	Recettes diverses		1'157.00		500.00		1'890.10
12	Service de l'économat	44'479.27		50'500.00		34'797.50	
120.310.1	Imprimés et fournitures de bureau	6'120.07		10'000.00		10'257.57	
120.310.2	Documentation, journaux, reliure, annonces	5'385.70		1'500.00		1'318.90	
120.311.1	Achats mobilier et machines de bureau	4'711.00		5'000.00		4'055.08	
120.315.1	Informatique / Service de l'économat	28'262.50		34'000.00		19'165.95	
14	Service des intérêts généraux	53'996.49	3'516.90	50'400.00	2'500.00	48'985.45	3'935.65
140.317.0	Frais de réceptions et manifestations	18'784.74		18'000.00		18'270.20	
140.318.6	Assurances RC, patrimoine	11'031.65		8'000.00		9'230.05	
140.319.0	Cotisations	20'865.55		20'000.00		17'801.50	
140.351.0	Part à des charges cantonales	3'314.55		4'400.00		3'683.70	
140.431.0	Emoluments administratifs		3'083.00		2'500.00		3'800.00

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
14	Service des intérêts généraux						
140.436.2	Remboursement de tiers - Frais de poursuite	53'996.49	3'516.90 433.90	50'400.00	2'500.00	48'985.45	3'935.65 135.65
15	Affaires culturelles, loisirs						
150.365.0	Aides et dons	3'660.00	500.00	6'000.00	500.00	5'118.30	500.00
150.365.1	Aides à la jeunesse: culturelles et sportives	1'070.00		3'000.00		2'449.80	
150.480.0	Prélèvements sur les fonds de réserve	2'590.00		3'000.00		2'668.50	
			500.00		500.00		500.00
16	Tourisme						
160.319.0	Rétrocession taxe de séjour	700.00	700.00	2'000.00	2'000.00	1'500.00	1'500.00
160.441.3	Part à la taxe cantonale de séjour	700.00	700.00	2'000.00	2'000.00	1'500.00	1'500.00
18	Transports publics						
180.351.7	Part. aux déficits lignes de transports	37'053.35		37'425.00		37'425.20	
		37'053.35		37'425.00		37'425.20	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
2	FINANCES	588'628.74	2'135'004.08	470'100.00	1'836'700.00	494'410.90	2'356'764.69
20	Comptabilité gén, caisse, cont	3'652.20	500.00	1'100.00	200.00	3'180.59	630.00
200.318.3	Frais bancaires	1'388.11		100.00		1'773.78	
200.318.4	Frais contentieux, poursuites	2'264.09		1'000.00		1'406.81	
200.422.1	Intérêts de retard, remboursements frais		500.00		200.00		630.00
21	Impôts	34'749.04	2'024'875.73	29'000.00	1'723'500.00	28'752.51	2'244'765.42
210.318.1	Intérêts compensatoires	278.93		1'000.00		128.00	
210.318.7	Frais de perception des impôts	9'903.98		12'000.00		10'030.45	
210.319.1	Dégrevement des impôts étrangers	684.38		1'000.00		1'364.40	
210.330.0	Défalcons impôts	7'737.75		15'000.00		17'229.66	
210.380.0	Attribution fonds réserve dtx	16'144.00					
210.400.1	Impôts sur le revenu, prestations en capital		1'157'976.21		1'000'000.00		890'433.20
210.400.2	Impôts sur la fortune		181'692.84		200'000.00		154'331.95
210.400.3	Impôts à la source		36'682.89		40'000.00		59'596.25
210.401.1	Impôts s/bénéfice net des personnes morales		187'878.15		60'000.00		97'840.50
210.401.2	Impôts s/capital des personnes morales		28'372.55		5'000.00		1'358.35
210.401.3	Impôts compl. s/immeubles des pers. Morales		10'940.60-		25'000.00		25'553.40
210.402.0	Impôts fonciers		273'083.30		265'000.00		267'479.30
210.404.0	Droits de mutations		13'500.10		10'000.00		43'813.00
210.405.0	Impôts sur les successions et donations		20'693.20		1'000.00		443'569.70
210.406.1	Impôts sur les chiens		2'500.00		2'500.00		2'825.00
210.409.0	Impôts récupérés après défalcons		1'556.26		1'000.00		1'138.34
210.410.1	Impôts sur le tabac et l'alcool		35'100.20		43'000.00		46'307.80
210.421.1	Intérêts de retard		16'226.53		10'000.00		12'292.43
210.437.0	Amende soustraction LMSD		1'126.00				
210.441.1	Part à des recettes cantonales: gains immobiliers		39'533.00		1'000.00		129'032.95
210.441.2	Impôts sur les frontaliers		39'895.10		60'000.00		60'435.25
210.480.0	Prélèvement fonds de réserve débiteurs douteux						8'758.00
22	Service financier	550'227.50	109'628.35	440'000.00	113'000.00	462'477.80	107'986.30
220.351.0	Péréquation compte de sortie	504'264.00		392'000.00		422'336.00	
220.365.7	Subvention pour deux-roues électriques	2'000.00		1'000.00		3'687.00	
220.365.71	Subvention installations photovoltaïques	12'000.00		1'000.00		3'000.00	
220.365.72	Subvention installations pompes à chaleur	6'440.00				1'600.00	
220.381.0	Attribution fond réserve économie énergie	25'523.50		46'000.00		31'854.80	
220.411.2	Redevance de la SEFA		45'936.50		48'000.00		40'141.80
220.422.1	Revenus des capitaux du patrimoine financier		2'247.35		1'500.00		3'065.50

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
22	Service financier						
220.422.2	Intérêts, dividendes, placements moyen/long terme	550'227.50	109'628.35	440'000.00	113'000.00	462'477.80	107'986.30
220.451.0	Péréquation compte d'entrée		4'287.50		8'500.00		8'495.00
			57'157.00		55'000.00		56'284.00
23	Amortissements et réserves non-ventilés						3'382.97
230.439.0	Autres recettes						3'382.97

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS						
31	Terrain						
310.312.3	Eau, électricité (plage et camping)	435'930.05	454'855.07	436'500.00	461'580.00	410'461.59	480'732.00
310.314.7	Entretien des terrains, camping, plage	151'773.40	137'185.32	116'950.00	95'460.00	84'947.56	107'963.35
		3'982.00		4'000.00		2'992.85	
310.316.0	Redevances annuelles	51'147.65		50'000.00		16'251.60	
		3'138.80		350.00		3'237.30	
310.322.0	Intérêts dette moyenne et long terme / Terrain	1'599.95		2'000.00		1'840.81	
310.331.0	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	76'825.00		60'600.00		60'625.00	
310.352.0	Contractuel avec Police Région Nyon	15'080.00					
310.427.1	Encassements parking et horodateur		32'254.42		14'000.00		21'387.90
310.427.2	Location des terrains, caravanes		11'680.00		11'680.00		17'730.00
310.427.3	Locations places de port		8'605.00		8'280.00		7'775.85
310.435.1	Vente d'énergie		200.90		900.00		444.60
310.437.0	Police Région Nyon - produit des amendes d'ordre		7'620.00				
310.480.0	Prélèvement sur les fonds de réserve		76'825.00		60'600.00		60'625.00
32	Forêts	13'284.54	6'184.40	7'000.00		26'707.45	12'224.20
320.313.4	Achats	2'190.45					
320.314.6	Entretien des forêts	11'094.09		7'000.00		26'707.45	
320.436.3	Frais facturés à des tiers		6'184.40				12'224.20
33	Vignes	9'029.30	7'141.35	8'000.00	7'000.00	7'838.10	6'180.95
330.314.6	Frais d'exploitation et d'entretien	9'029.30		8'000.00		7'838.10	
330.435.5	Ventes de la récolte de vin		7'141.35		7'000.00		6'180.95
35	Bâtiments communaux	261'842.81	304'344.00	304'550.00	359'120.00	290'968.48	354'363.50
350	Maison de la Gare	26'254.07	28'700.00	25'000.00	28'700.00	22'487.80	28'700.00
350.314.1	Entretien du bâtiment	6'107.10		5'000.00		2'239.50	
350.318.0	Prestations de services, honoraires	654.00		500.00		624.80	
350.318.6	Assurances de la Lézardière	236.10		300.00		269.65	
350.322.0	Intérêts dette moyenne et long terme	2'556.87		2'500.00		2'653.85	
350.330.0	Amortissements obligatoires du patrimoine financier	16'700.00		16'700.00		16'700.00	
350.423.1	Location de la Lézardière		12'000.00		12'000.00		12'000.00
350.480.0	Prélèvement sur les fonds de réserve		16'700.00		16'700.00		16'700.00
351	Bâtiment de l'Eglise	13'179.30	1'672.00	17'000.00	8'000.00	18'281.50	1'672.00
351.312.3	Eau, électricité, chauffage	4'268.95		3'000.00		3'882.05	
351.314.1	Entretien du bâtiment	293.20		5'000.00		5'060.70	
351.315.6	Entretien équipement: orgue, horloge	645.15		1'000.00		1'366.75	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
351	Bâtiment de l'Eglise						
351.331.0	Amortissements obligatoires du patrimoine admin.	13'179.30	1'672.00	17'000.00	8'000.00	18'281.50	1'672.00
351.480.0	Prélèvement sur les fonds de réserve	7'972.00	1'672.00	8'000.00	8'000.00	7'972.00	1'672.00
352	Salle Communale "Du Four"						
352.312.3	Eau, électricité, chauffage	3'312.15	800.00	5'850.00	200.00	3'571.45	150.00
352.314.1	Entretien du bâtiment	3'014.85		3'000.00		2'260.20	
352.315.3	Entretien du mobilier et équipements			2'000.00		972.40	
352.318.5	Assurances choses		500.00				
352.427.1	Locations diverses	297.30	800.00	350.00	200.00	338.85	150.00
353	Bâtiment administratif et grande école						
353.311.3	Achats de mobilier et équipements	35'604.65	10'000.00	55'250.00	22'550.00	52'525.75	20'280.50
353.312.3	Eau, électricité, chauffage, ramonage	7'662.40		7'000.00		6'921.35	
353.313.3	Achats de produits de nettoyage	10'095.60		15'000.00		13'431.90	
353.314.1	Entretien des bâtiments et fontaines		1'000.00				
353.315.3	Entretien du mobilier et équipements	7'734.05	20'000.00	3'000.00		17'056.90	
353.318.5	Assurances choses, honoraires	81.50		500.00		5'805.60	
353.331.0	Amortissements obligatoires du patrimoine admin.	81.10				560.00	
353.427.1	Locations appartements	9'950.00	8'750.00	8'750.00		8'750.00	
353.436.3	Frais facturés à des tiers		50.00		13'800.00		11'500.00
353.480.0	Prélèvement sur les fonds de réserve		9'950.00		8'750.00		30.50
354	Café restaurant de la Gare						
354.312.3	Eau, électricité, chauffage, ramonage	28'323.90	70'275.00	25'400.00	63'720.00	26'653.50	64'920.00
354.314.1	Entretien du bâtiment	5'877.10		5'000.00		4'653.25	
354.315.3	Entretien du mobilier et équipements	17'182.80		15'000.00		19'354.25	
354.318.0	Prestations de services, honoraires			2'500.00			
354.423.1	Location du café/restaurant de la gare	5'264.00		2'900.00		2'646.00	
354.423.2	Location appartements, garages		41'700.00		36'000.00		37'200.00
			28'575.00		27'720.00		27'720.00
355	Grande Salle de la Gare						
355.311.3	Achats de mobilier et équipements	115'073.90	92'412.00	120'000.00	141'000.00	120'730.88	141'256.00
355.312.3	Eau, électricité, chauffage, eau chaude	4'499.00		10'000.00		9'118.95	
355.313.3	Achats de produits de nettoyage	11'860.00		18'000.00		19'035.50	
355.314.1	Entretien du bâtiment			500.00			
355.315.3	Entretien du mobilier et équipements	15'343.85		10'000.00		10'675.23	
355.318.6	Primes d'assurances, RC, incendie bâtiment	4'686.60		2'000.00		1'271.45	
355.330.0	Amortissements obligatoires du patrimoine financier	9'184.45		8'500.00		9'629.75	
		61'000.00		61'000.00		61'000.00	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
355	Grande Salle de la Gare	115'073.90	92'412.00	120'000.00	141'000.00	120'730.88	141'256.00
355.390.0	Imputation internes salaires	8'500.00		10'000.00		10'000.00	
355.423.1	Locations de la Grande Salle		31'412.00		80'000.00		80'206.00
355.436.3	Frais facturés à des tiers						50.00
355.480.0	Prélèvement sur les fonds de réserve		61'000.00		61'000.00		61'000.00
356	Bâtiment anc. F. Terry	182.60	1'200.00	500.00	1'200.00	208.30	1'200.00
356.312.3	Entretien du bâtiment	182.60		500.00		208.30	
356.423.1	Locations diverses		1'200.00		1'200.00		1'200.00
357	Maison "Chantemuid" Au Village	5'413.25	31'200.00	8'800.00	31'200.00	8'306.45	31'200.00
357.314.1	Entretien du bâtiment	3'499.75		5'000.00		6'366.35	
357.315.3	Entretien du mobilier, équipements			2'000.00			
357.318.0	Prestations de services, honoraires	1'484.20		1'400.00		1'451.80	
357.318.6	Assurances de la maison "Chantemuid"	429.30		400.00		488.30	
357.423.1	Location de la maison "Chantemuid"		31'200.00		31'200.00		31'200.00
358	Petite Ecole	29'398.64	68'085.00	44'750.00	62'550.00	35'581.85	64'985.00
358.312.3	Eau, électricité, chauffage, eau chaude	3'178.80		1'500.00		2'877.80	
358.314.1	Entretien du bâtiment	2'644.50		20'000.00		8'254.45	
358.318.0	Prestations de services, honoraires	3'692.85		2'800.00		4'196.80	
358.318.6	Assurances	759.15		700.00		863.30	
358.322.0	Intérêts dette moyenne et long terme	16'673.34		17'000.00		16'639.50	
358.330.0	Amortissements obligatoires du patrimoine financier	750.00		750.00		750.00	
358.390.0	Imputation interne salaires	1'700.00		2'000.00		2'000.00	
358.423.0	Location appartements		67'335.00		61'800.00		64'235.00
358.480.0	Prélèvement sur les fonds de réserve		750.00		750.00		750.00
359	Refuge intercommunal	5'100.35		2'000.00		2'621.00	
359.311.3	Achats de mobilier et équipements (déficit refuge)	5'100.35		2'000.00		2'621.00	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
4	TRAVAUX	534'314.77	411'155.80	547'760.00	357'300.00	608'859.80	402'627.60
42	Service de l'urbanisme	50'414.40	31'078.85	48'000.00	10'000.00	87'495.21	34'326.50
420.318.0	Avis d'enquête des constructions, annonces	3'705.20		3'000.00		906.40	
420.318.5	Honoraires, avocats, expertises	46'709.20		45'000.00		86'588.81	
420.431.0	Emoluments administratifs, permis de construire		31'078.85		10'000.00		34'326.50
43	Routes	215'334.72	138'282.95	211'460.00	100'500.00	236'663.09	122'263.60
430.301.1	Part du traitement du personnel communal	120'513.95		100'600.00		102'502.90	
430.303.0	Assurances sociales	10'183.40		10'060.00		8'063.44	
430.304.0	Contribution à la caisse de pension	14'523.57		14'500.00		13'024.90	
430.305.0	Assurances maladies et accidents	4'142.04		3'300.00		4'403.23	
430.309.0	Frais de formation			500.00		150.00	
430.311.4	Achats de matériel pour la voirie	5'178.38		4'000.00		6'916.80	
430.311.5	Achats de machines et véhicules			1'500.00		3'285.00	
430.312.3	Électricité éclairage public	18'896.15		15'000.00		18'994.20	
430.313.5	Achats de produits et d'outillage	572.47		500.00		1'011.65	
430.313.6	Autres fournitures, marchandises, véhicules, essence	5'678.46		3'000.00		4'054.20	
430.314.2	Entretien des routes	14'479.70		40'000.00		48'314.47	
430.314.3	Entretien et signalisation	10'927.55		10'000.00		20'886.05	
430.315.4	Entretien machines et matériel d'exploitation	3'500.95		7'000.00		3'646.85	
430.319.2	Assurances, taxe véhicules	1'538.10		1'500.00		1'409.40	
430.331.0	Amortissement patrimoine administratif	5'200.00					
430.434.2	Taxe de stationnement (macaron)		19'203.10		10'000.00		15'768.00
430.436.3	Frais facturés à des tiers		4'935.85		500.00		16'495.60
430.439.2	Recettes diverses		24'944.00				
430.480.0	Prélèvement sur fonds de réserve		55'200.00		50'000.00		50'000.00
430.490.0	Imputations internes salaires		34'000.00		40'000.00		40'000.00
44	Parcs, promenades, cimetières	26'771.65		41'500.00		38'664.00	
440.312.3	Eau, électricité	2'707.05		3'500.00		2'705.25	
440.314.5	Entretien parcs, zones loisirs, cimetière	264.60		10'000.00		7'958.75	
440.390.0	Imputations internes salaires	23'800.00		28'000.00		28'000.00	
45	Ordures ménagères et décharge	54'111.00	54'111.00	56'700.00	56'700.00	51'554.45	51'554.45
450.313.3	Achat fournitures et matériels, entretien Ecopoints	2'013.65		3'000.00		312.50	
450.318.8	Enlèvement ordures, verre, déchets carnés	45'397.35		47'000.00		44'541.95	
450.331.0	Amortissements obligatoires	6'700.00		6'700.00		6'700.00	
450.434.2	Taxes déchets		30'288.00		38'200.00		31'125.00

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
45	Ordures ménagères et décharge	54'111.00	54'111.00	56'700.00	56'700.00	51'554.45	51'554.45
450.436.2	Remboursement de tiers		20'629.65		15'000.00		20'256.50
450.436.3	Frais facturés à des tiers				500.00		
450.481.0	Prélèvement sur fonds de réserve		3'193.35		3'000.00		172.95
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	187'683.00	187'683.00	190'100.00	190'100.00	194'483.05	194'483.05
460.301.1	Part du traitement du personnel AIEE	7'014.62		15'000.00		8'375.32	
460.311.4	Achats matériel d'exploitation	6'652.62		12'000.00		7'376.11	
460.311.5	Achats de machines			500.00			
460.312.3	Eau, électricité	12'217.23		12'500.00		12'348.19	
460.314.4	Entretien collecteurs et station d'épuration	19'425.32		50'000.00		48'587.23	
460.315.4	Entretien machines et matériel	13'398.36		7'500.00		31'602.80	
460.316.2	Frais divers, servitudes	2'310.00		100.00		697.54	
460.318.2	Télécommunications	1'031.50		1'000.00		835.10	
460.318.6	Assurances incendie bâtiment no 278	6'184.50		5'500.00		6'231.55	
460.318.8	Enlèvement des boues	42'154.79		35'000.00		22'471.77	
460.319.0	TVA réduction de l'impôt préalable			1'200.00			
460.319.1	Impôts et taxes	3'762.00		4'000.00		5'522.00	
460.331.1	Amortissement patrimoine administratif	45'800.00		45'800.00		45'800.00	
460.381.0	Attribution au fonds de réserve	27'732.06				4'635.44	
460.434.2	Taxes annuelles		166'583.00		150'000.00		173'383.05
460.480.0	Prélèvement sur fonds de réserve		21'100.00		40'100.00		21'100.00

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	212'248.35		218'500.00		201'853.45	
51	Enseignement primaire	139'102.60		145'600.00		132'015.34	
510.352.2	Participation versée au groupement scolaire	139'102.60		145'600.00		132'015.34	
52	Enseignement secondaire	69'551.30		66'200.00		66'007.66	
520.352.2	Participation versée à la commune d'Aubonne	69'551.30		66'200.00		66'007.66	
54	Enseignement ménager	611.25		700.00		556.05	
540.351.2	Participation au coût de l'Office d'orientation profess.	611.25		700.00		556.05	
58	Temples et cultes	2'983.20		6'000.00		3'274.40	
580.301.1	Traitements organistes et marguillier	840.00		2'000.00		840.00	
580.317.0	Frais de réceptions: Noël, paroisse	120.00		1'500.00		719.40	
580.365.2	Participation versée à la Paroisse catholique	2'023.20		2'500.00		1'715.00	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
6	POLICE	107'755.25	8'238.43	108'420.00	14'000.00	95'836.10	11'599.55
60	Administration	77'139.50	8'238.43	76'000.00	14'000.00	68'099.00	11'599.55
600.318.5	Honoraires, expertises	1'640.00		1'500.00		1'500.00	
600.351.0	Police 2000	71'000.00		66'500.00		61'407.00	
600.352.0	Contractuel avec la commune d'Aubonne	4'499.50		8'000.00		5'192.00	
600.437.0	Produit des amendes d'ordre		8'238.43		14'000.00		11'599.55
64	Service des inhumations	1'271.70		2'000.00		169.60	
640.318.8	Frais de décès et inhumations	1'271.70		2'000.00		169.60	
65	Défenses contre l'incendie	17'754.00		18'270.00		15'695.00	
650.352.1	Participation au centre de secours incendie	17'754.00		18'270.00		15'695.00	
66	Protection civile	11'590.05		12'150.00		11'872.50	
660.312.3	Eau, électricité	2'082.75		2'000.00		2'238.15	
660.314.1	Entretien de l'abri	737.75		1'000.00		1'262.15	
660.318.1	Ports, taxes téléphoniques	303.00		350.00		303.00	
660.352.1	ORPC Morges	8'466.55		8'800.00		8'069.20	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
7	SECURITE SOCIALE	524'599.00		448'800.00		674'534.80	
71	Service social	76'007.00		81'800.00		78'296.00	
710.352.0	Contribution ARASMAC	76'007.00		81'800.00		78'296.00	
72	Prévoyance sociale cantonale	448'592.00		367'000.00		596'238.80	
720.351.5	Participation à des charges cantonales	448'592.00		367'000.00		596'238.80	

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
Total charges		2'952'657.08		2'780'287.70		2'977'738.07	
Total revenus			3'023'161.38		2'684'080.00		3'267'608.04
Excédent charges				96'207.70			
Excédent revenus			70'504.30				289'869.97

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Comptes 2023		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
9	BILAN	7'084'184.30	7'084'184.30	7'742'066.22	7'742'066.22		
91	ACTIF	7'084'184.30		7'742'066.22			
910	DISPONIBILITES	591'112.29		1'116'603.84			
9100	Caisse	3'835.25		1'127.05			
9100.0	Caisse	3'835.25		1'127.05			
9101	Compte de chèque postaux	348'873.40		962'865.50			
9101.0	Postfinance	348'873.40		962'865.50			
9102	Banques	238'403.64		152'611.29			
9102.0	BCV cpte courant C0732.21.80	68'906.13					
9102.1	Caisse Epargne Aubonne C/c	6'117.30		6'085.55			
9102.2	BCV C0 5493.33.39 horodateurs	62'306.70		45'387.40			
9102.5	BCV C0 0043.10.24 EPARGNE	1'362.54		1'355.37			
9103.0	Raiffeisen c/c 244721648 (anc. 16579.56)	99'710.97		99'782.97			
911	DEBITEURS	666'741.93		903'599.06			
9111	Comptes-courants débiteurs	51'802.15		25'366.60			
9111.2	C/C Gérance	51'802.15		25'366.60			
9112	Impôts à encaisser	580'429.64		847'174.18			
9112.0	Office d'impôts	500'456.07		763'824.46			
9112.3	Office d'impôts: Impôt anticipé supputé	79'973.57		83'349.72			
9115	Débiteurs	27'846.85		23'890.45			
9115.0	Débiteurs	27'846.85		23'890.45			
9119	Autres créances	6'663.29		7'167.83			
9119.0	Décompte TVA	4'376.10		3'596.15			
9119.1	TVA à récupérer s/comptes fonctionnement			1'491.86			
9119.2	TVA à récupérer sur investissements			1'491.86-			
9119.4	Impôt anticipé à récupérer	2'287.19		3'571.68			
912	PLACEMENTS PATRIMOINE FINANC.	3'243'225.99		3'320'099.92			
9120	Titres & placements	561'709.43		560'133.36			
9120.0	Titres	13'701.00		13'701.00			
9120.5	BCV Placement Fonds Frédéric Maurice	28'285.17		28'169.88			
9120.6	SEFA Aubonne	179'600.00		179'600.00			

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Comptes 2023	
		actifs	passifs	actifs	passifs
9120	Titres & placements	561'709.43		560'133.36	
9120.7	Raiffeisen, 1 part sociale no 2525	200.00		200.00	
9120.8	Raiffesen, cpte sociétaire no 16579.49	339'923.26		338'462.48	
9123	Terrains & bâtiments	2'681'516.56		2'759'966.56	
9123.0	Propriété de la Gare	264'900.00		264'900.00	
9123.1	Vigne, propriété de la Commune	1.00		1.00	
9123.11	P05/2019: Travaux entretiens extérieurs Gde Salle et agrandissement	365'413.40		426'413.40	
9123.12	P02/2021: Installation nouvelle chaufferie à la Lézardière	29'305.60		34'105.60	
9123.2	Bâtiment F. Terry, parcelle no 82	1.00		1.00	
9123.3	Maison "Chantemuid" - Au Village	408'466.10		408'466.10	
9123.4	Transformation Petite Ecole	1'323'566.11		1'323'566.11	
9123.7	P01/2017: Finition façade Est bâtiment "Petite Ecole"	16'890.00		17'640.00	
9123.8	P04/2017: Parcelle No 370 Maison de la Gare	272'973.35		284'873.35	
913	ACTIFS TRANSITOIRES	544'051.21		434'867.36	
9139	Actifs transitoires	544'051.21		434'867.36	
9139.0	Actifs transitoires	544'051.21		434'867.36	
914	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	2'027'927.43		1'958'604.34	
9141	Ouvrages génie civil	1'596'550.16		1'551'708.82	
9141.0	Ouvrge génice civil: installation épuration	1.00		1.00	
9141.1	P07/2007: Canalisatoin EU route Suisse	1.00		1.00	
9141.13	P03/2018 Aménagement de l'Entrée Nord du Village	316'853.94		370'678.94	
9141.14	P09/2020 - Pose d'une fosse de pompage sur le collecteur d'eaux usées à la Route de la Plage	34'317.36		40'117.36	
9141.15	P01/2023 : Place de loisirs	77'641.83		77'831.80	
9141.16	P06/2023 - Réfection route du Signal et rue du Château	13'296.30			
9141.17	P01/2024: Route de la Plage - concept de stationnement	47'048.51			
9141.18	P03/2022: Aménagement de l'interface de la gare d'Allaman	30'000.00			
9141.19	P03/2024 : Modernisation de l'éclairage public	47'375.45			
9141.2	P08/2011: Désodorisation STEP	1.00		1.00	
9141.3	Plan directeur et urbanisme	478'132.30		478'132.30	
9141.31	PGA - Plan Général d'Affectation P8/2020	103'245.95		82'809.90	
9141.4	P04/2018: Remplacement collecteurs Petite Rue	123'300.22		148'000.22	
9141.5	PGEE: Réseau d'évacuation des eaux	1.00		1.00	

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Comptes 2023	
		actifs	passifs	actifs	passifs
9141	Ouvrages génie civil	1'596'550.16		1'551'708.82	
9141.6	P05/2020: Réfection canalisations sur la Parcelle No 30 - entrée Nord du village d'Allaman	91'132.90		106'432.90	
9141.7	Port de la Pêcherie	1.00		1.00	
9141.71	P01/2022: Remise à neuf ponton Port à sec	53'195.55		59'995.55	
9141.8	ECP - Eaux claires parasites	1.00		1.00	
9141.9	Installation de points de collecte	181'003.85		187'703.85	
9143	Bâtiments & constructions	399'626.12		403'497.52	
9143.0	Bâtiments et terrains	1.00		1.00	
9143.2	P03/2014: Travaux église extérieurs	43'470.46		45'142.46	
9143.3	P05/2014: Réfection bâtiment commune	59'333.10		61'933.10	
9143.4	P04/2014: Travaux bâtiment administratif, petite école	140'261.34		146'411.34	
9143.5	P10/2012: Pose compteurs	1.00		1.00	
9143.6	P03/2016: Parvis de l'église	143'708.62		150'008.62	
9143.7	P04/2024 : Rénovation intérieure bâtiment communal	11'121.00			
9143.71	P07/2024 : Rénovation complète du bâtiment communal	1'729.60			
9145	Forêts	1.00		1.00	
9145.0	Forêts	1.00		1.00	
9146	Mobilier, machines	1.00		1.00	
9146.0	Mobilier, machine, véhicules à moteur	1.00		1.00	
9149	Autres biens	31'749.15		3'396.00	
9149.0	Autres biens: terrain "sur le Signal"	1.00		1.00	
9149.1	P03/2023 : Restauration fontaine et couvert -centre du village	31'748.15		3'395.00	
916	SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS	1.00		1.00	
9162	Associations de communes	1.00		1.00	
9162.0	P09/21012: Refuge forestier intercommunal	1.00		1.00	
917	Autres dépenses à amortir	8'290.70		8'290.70	
9170	Autres dépenses à amortir	8'290.70		8'290.70	
9170.1	PPA La Pêcherie	8'290.70		8'290.70	
9180	Avances aux financements spéciaux	2'833.75			
9180.0	Avances aux financements spéciaux	2'833.75			
92	PASSIF		7'084'184.30		7'742'066.22

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Comptes 2023		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
920	ENGAGEMENTS COURANTS		120'556.15		472'724.63		
9200	Créanciers		120'556.15		472'724.63		
9200.0	Créanciers		114'368.45		469'649.63		
9206.3	Palement des salaires		2'512.70				
9209.3	Dépôts cartes supplémentaires Ecopoints		250.00		250.00		
9209.4	Cautions clés barrière du port		3'200.00		2'600.00		
9209.5	Cautions clés douches camping		225.00		225.00		
921	DETTES A COURT TERME				26'827.70		
9210	Banques				26'827.70		
9210.0	BCV cpte courant C0732.21.80				26'827.70		
922	EMPRUNTS MOYEN & LONG TERME		1'346'940.00		1'410'100.00		
9221	Emprunt par obligation simple		1'346'940.00		1'410'100.00		
9220.01	BCV ATF 2018/2026 1.10%		223'990.00		233'325.00		
9220.02	BCV ATC 2019/2030 0.45%		322'950.00		376'775.00		
9220.03	BCV ATF 2023/2028 2.05%		800'000.00		800'000.00		
925	PASSIFS TRANSITOIRES		118'322.00		229'895.00		
9259	Passifs transitoires		118'322.00		229'895.00		
9259.0	Passifs transitoires		81'827.00		193'400.00		
9259.1	Provision Péréquation		36'495.00		36'495.00		
928	FONDS DE RESERVE		4'490'152.11		4'664'809.15		
9280	Fonds rés. recettes affectées		1'377'034.64		1'370'402.58		
9280.2	Fons de réserve: Epuraton		1'377'034.64		1'370'402.58		
9282	Fonds de réserve		3'113'117.47		3'294'406.57		
9282.01	Don de M. Frédéric Maurice		28'911.39		28'911.39		
9282.1	Fonds de réserve: Investissements futurs		730'417.00		881'342.00		
9282.3	Fonds de réserve: Bâtiments communaux		660'000.00		660'000.00		
9282.4	Fonds de réserve: Aide aux sociétés locales		34'975.93		35'475.93		
9282.5	Fonds de réserve: Travaux futurs		689'758.45		750'930.45		
9282.6	Fonds de réserve: Economie d'énergie		809'726.70		794'203.20		
9282.7	Fonds de réserve: Transformation café de la Gare		100'000.00		100'000.00		
9282.8	Fonds de réserve: déchets				359.60		
9282.9	Fonds de réserve: Provision débiteurs douteux		59'328.00		43'184.00		

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Comptes 2023		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
929	CAPITAL		1'008'214.04		937'709.74		
9290	Capital		1'008'214.04		937'709.74		
9290.0	Capital		1'008'214.04		937'709.74		

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2024		Comptes 2023	
		actifs	passifs	actifs	passifs
Total actifs		7'084'184.30		7'742'066.22	
Total passifs			7'084'184.30		7'742'066.22
Excédent actifs					
Excédent passifs					